

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel; 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

SC8803

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-deuxième session ordinaire

21 - 25 janvier 2013

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/784(XXII) Add.10

Original : français

**COALITION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE
EN FAVEUR DE L'AFRIQUE POST 2015
(Point proposé par la République de Guinée)**

**COALITION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE
EN FAVEUR DE L'AFRIQUE POST 2015
(Point proposé par la République de Guinée)**

Contexte et justification

1. A l'heure de la mondialisation et de la globalisation de l'économie, la recherche et le développement de partenariats deviennent un impératif de croissance et de développement économiques tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement. C'est ainsi que la Coopération Sud/Sud et Triangulaire est devenue une nouvelle modalité de Coopération internationale face à la crise de la dette et à l'insuffisance de l'aide publique au développement (APD). Elle offre aux pays en développement et en transition d'immenses possibilités dans leur recherche individuelle et collective d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable. Elle peut aussi exercer une influence positive sur les politiques mondiales, régionales et nationales. Les initiatives d'intégration régionale entre pays en développement constituent à cet égard, une forme importante et utile de Coopération Sud/Sud pour une meilleure insertion des régions concernées dans l'économie mondiale.

2. En vue de soutenir et renforcer cette dynamique, la création d'une Coalition sur la Coopération Sud/Sud et Triangulaire en faveur du continent Africain paraît tout à fait opportune. Cette Coalition permettra d'élargir et de diversifier les sources de financements qui s'offrent à l'Afrique en complément à l'aide au développement traditionnelle. Le projet de création de cette coalition figure parmi les multiples initiatives discutées dans le cadre de l'Agenda de développement de l'Afrique post 2015. Sur proposition de la République de Guinée, la cinquième réunion de la Conférence Conjointe des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) tenue en mars 2012, à Addis-Abeba et la dix septième Session du Comité de haut niveau sur la coopération Sud/Sud ont également approuvé ce projet, lequel a bénéficié du soutien du Programme des Nations Unies pour le développement.

3. La création de cette coalition a été également accueillie favorablement par la 67^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU, les réunions ministérielles des PMA et du Groupe des 77, le panel de haut niveau sur l'Agenda de développement Post 2015 et la 7^{ème} Conférence Economique Africaine de Kigali. Dans ce contexte, plusieurs initiatives et activités de partenariats sont entreprises à l'échelle bilatérale et multilatérale ainsi qu'au niveau des régions. La cohérence, la complémentarité, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des interventions sont dans la plupart des cas faibles et mal encadrés. Ce constat est plus marqué au niveau des pays du Sud et prend de plus en plus forme dans les relations entre les pays du Nord et ceux émergents et PMA du Sud.

4. Aussi, la redéfinition et la réactivation des politiques d'aide des donateurs décidées à l'occasion du sommet des Nations Unies sur les OMD de septembre 2010 et l'émergence du secteur privé, de la société civile, de la coopération Sud/Sud et triangulaire en tant que nouveaux points d'appui pour l'aide au développement, constituent de nouvelles opportunités pour le développement. Cet impératif et ces

opportunités ouvrent de nouvelles perspectives de coopération internationale pour l'Afrique à partir de 2012, qu'il importe d'exploiter pour valoriser son important potentiel de développement et de croissance. Pour soutenir et renforcer cette dynamique, la création d'une Coalition sur la Coopération Sud/Sud et Triangulaire en faveur du continent Africain, devient un impératif incontournable.

Objectifs :

5. L'objectif principal de la Coalition est de servir de plateforme multi-acteurs en vue de renforcer la coopération Sud-Sud en faveur de l'Afrique, et plus particulièrement assurer l'élargissement et la diversification des sources de financements innovants pour le développement de l'Afrique.

6. Les objectifs spécifiques sont :

- (i) l'établissement et le développement de partenariats avec les pays émergents du Sud (Amérique Latine, Péninsule arabique, Asie du Sud-est et Océanie) ;
- (ii) l'élaboration d'une vision stratégique de mobilisation et de gestion des ressources fournies par la coopération sud-sud et triangulaire en faveur de l'Afrique ;
- (iii) la création et l'opérationnalisation d'une Task force Sud/Sud et triangulaire, pour préparer un Accord cadre portant création de la Coalition Sud/Sud et triangulaire pour l'Afrique.

7. Une conférence des partenaires de l'Afrique pour le financement des projets et programmes du plan d'actions 2016-2020 de coopération sud-sud et triangulaire sera organisée en Décembre 2015 à Addis-Abeba pour clôturer le projet.

Mise en œuvre :

8. L'approche proposée vise à renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles du continent africain dans le cadre d'un projet régional appuyé par le PNUD et d'autres partenaires au développement, durant la phase préparatoire et transitoire 2013-2015, pour servir et renforcer les institutions dans une perspective de pérennisation.

9. Dans cette perspective, le projet devrait favoriser la création et à l'opérationnalisation d'une Task force Sud/Sud et triangulaire en vue d'accomplir les actions suivantes durant la période 2013-2015 :

- (i) faire l'état des lieux en 2012 par l'élaboration d'un livre blanc sur la coopération Sud/Sud et triangulaire ;
- (ii) préparer un Accord cadre portant création de la Coalition Sud/Sud et triangulaire pour l'Afrique ;

- (iii) préparer un plan d'actions de la Coalition Sud/Sud et triangulaire 2015-2020 pour l'Afrique ;
- (iv) préparer des projets d'Accords et Protocoles thématiques à caractère bilatéral et multilatéral de la coopération Sud/Sud et triangulaire ;
- (v) élaborer un manuel sur les politiques d'aide dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
- (vi) élaborer une stratégie africaine pour la coopération Sud/Sud et triangulaire et de gestion des ressources fournies par la coopération sud-sud et triangulaire en faveur de l'Afrique, pour la période 2016-2020;
- (vii) définir un plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie.

Durée : trois ans (2013-2015)

Institutions partenaires :

10. Le Ministère chargé de la Coopération Internationale de la République de Guinée, le PNUD, l'UA, la CEA, l'ORLLS, la CNUCED, la BAD, la BID, l'OIF, L'Agence du NEPAD et la BM. Le Gouvernement guinéen a inscrit au budget d'investissement 2013-2015 le montant de 1.020.000.000 FG pour la durée du projet, soit 145.715 US dollars dont 635.000.000 FG au titre de l'année 2013 (environ 91 000 US dollars). Il accroîtra ces ressources en 2014 et 2015 dans le cadre de ses programmes d'investissement triennaux glissants. En outre, il accueille le siège du projet et de la coalition.

11. Outre la contribution du Gouvernement guinéen et du PNUD, des cofinancements seront recherchés au niveau des partenaires bilatéraux (pays émergents du Sud notamment des monarchies du Golfe et pays du Nord) et multilatéraux (BAD, BID, UE, BM, etc.). Les appuis peuvent être sous forme d'équipements, d'expertises, de formations ou de ressources financières.

Principaux Produits

- études analytiques au plan national et régional ;
- la stratégie et le plan d'actions ;
- une vision stratégique de mobilisation et de gestion des ressources fournies par la coopération sud-sud et triangulaire en faveur de l'Afrique développée.

Principaux résultats attendus

12. De manière générale, la mise en place de la coalition va favoriser l'accélération d'un développement économique des pays africains grâce à une coopération sud-sud et triangulaire renforcée.

13. De manière plus spécifique, l'initiative permettra notamment:
- (i) une augmentation des ressources fournies par la coopération sud-sud et triangulaire en faveur de l'Afrique ;
 - (ii) une accélération du transfert technologique ;
 - (iii) un meilleur partage des connaissances et des expériences en matière de développement ;
 - (iv) une mise en œuvre accélérée du plan d'actions d'Istanbul en faveur des PMA, des pays enclavés, sans littoral et sahélo désertiques, du plan d'actions de Busan pour l'efficacité du développement et des engagements de Rio + 20 en faveur du développement durable.

2013

Coalition Sud-Sud et Triangulaire en Faveur de l'Afrique Post 2015 (point proposé par la République de Guinée)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3327>

Downloaded from African Union Common Repository